



AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT PRESCRIPTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA REVISION DU POS EN PLU DE VAULNAVEYS-LE-BAS

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole fait connaître que, conformément à l'arrêté n°2017-080 en date du 11 mai 2017, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Vaulnaveys-le-Bas portant sur la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vaulnaveys-le-Bas.

Ce projet de PLU s'inscrit dans la volonté de réfléchir à un nouveau projet pour la commune qui se traduit dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dont les principaux axes sont :

- Organiser un développement communal ayant comme fer de lance la revitalisation du centre-bourg et l'affirmation d'une structure urbaine hiérarchisée,
- Garantir la qualité du cadre de vie vaulnaviard par la mise en œuvre d'un projet de valorisation du site et de sa pratique par les habitants,
- Mettre en œuvre les conditions favorables à la préservation et au développement de l'activité économique.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Vaulnaveys-le-Bas (38410), 15, place de la Mairie, du lundi 29 mai 2017 à 14h00 jusqu'au vendredi 30 juin 2017 inclus à 17h00 pour une durée de 33 jours.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et mis à disposition du public en mairie de Vaulnaveys-le-Bas pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- **Le lundi de 14h00 à 19h00 (sauf le lundi 5 juin)**
 - **Le mercredi de 9h00 à 11h00**
 - **Le jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place et consigner éventuellement ses observations, suggestions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Le dossier pourra également être consulté gratuitement pendant toute la durée de l'enquête sur un poste informatique au siège de Grenoble-Alpes Métropole – Immeuble « Le Forum » 3 rue Malakoff à Grenoble, aux jours et heures habituels d'ouverture au public du lundi au jeudi : de 8h00 à 17h30 ; le vendredi : de 8h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête pourra de plus être consulté et téléchargé pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie de Vaulnaveys-le-Bas : <http://www.vaulnaveys-le-bas.fr/> et sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>

Le public pourra déposer ses observations par voie dématérialisée sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>

Le public pourra également adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire-Enquêteur
Enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU
Mairie de Vaulnaveys-le-Bas
15, place de la Mairie
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Le public pourra également les adresser au commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante :

enquete-publique-vaulnaveyslebas@lametro.fr

Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique.

Les observations formulées par le public seront en outre accessibles sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>.

Par ordonnance n°E17000176/38 en date du 27 avril 2017, le tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Georges Tabouret en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences et recevra le public à la mairie de Vaulnaveys-le-Bas, 15, place de la Mairie 38410 Vaulnaveys-le-Bas, aux jours et heures suivants :

- **Le lundi 29 mai 2017 de 14h00 à 17h00**
- **Le mercredi 7 juin 2017 de 9h00 à 11h00**
- **Le jeudi 15 juin de 14h00 à 17h00**
- **Le jeudi 22 juin de 14h00 à 17h00**
- **Le vendredi 30 juin de 14h00 à 17h00**

Toute personne intéressée par le projet peut solliciter des informations auprès de Monsieur le Maire, Jean-Marc GAUTHIER – Mairie de Vaulnaveys-le-Bas (15, place de la Mairie, 38410 Vaulnaveys-le-Bas), ainsi qu'auprès de la Direction de la planification territoriale et de l'urbanisme de Grenoble-Alpes Métropole (« Le Forum » 3 rue Malakoff, 38031 Grenoble cedex).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Vaulnaveys-le-Bas (15, place de la Mairie, 38410 Vaulnaveys-le-Bas), au siège de Grenoble-Alpes Métropole (Le Forum, 3 rue Malakoff, 38031 Grenoble) et à la Préfecture de l'Isère (12 place de Verdun, 38000 Grenoble), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la Métropole (www.lametro.fr) et tenus à la disposition du public pendant un an.

A l'issue de l'enquête publique, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Vaulnaveys-le-Bas sera soumis à l'approbation du Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole.